

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
HUITIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
TENUE LE 11 FÉVRIER 2003
(2002-2003)**

1.0 RECUEILLEMENT

2.0 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 11 FÉVRIER 2003 A 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS, PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. GÉRARD BRUCHÉSI, JACQUES CARON, LUC CHARTIER, YVON DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO.

MME LUCIE LONGTIN, commissaire représentante du comité de parents (secondaire)
M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents (primaire)

AINSI QUE :

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de l'éducation des adultes et de formation professionnelle

ET :

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEAUULT, secrétaire général

Mmes Lise Beauchamp-Brisson et Denise Daoust-Bigonnesse, commissaires, ont motivé leur absence.

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Nicole Legault-Lafond, porte-parole des secrétaires d'école de la CSDGS

Elle sollicite l'appui du conseil des commissaires vis-à-vis le statut renouvelé des secrétaires d'école et l'ajustement de leur salaire. Elle dépose des documents.

Madame Cathia Lopez, représentante des Cheerleaders

Elle souhaite un règlement le plus tôt possible de la question des protocoles d'entente.

Monsieur Claude Laparé, représentant des organismes de Saint-Constant

Il souhaite un règlement relativement aux protocoles d'entente.

Madame Nathalie Cloutier, ligue de volleyball de Saint-Constant

Elle s'interroge sur la façon de calculer les nouveaux coûts demandés par la Commission scolaire dans le dossier des protocoles d'entente.

Monsieur René Lafrance, conseiller municipal à Châteauguay

Il suggère, à titre privé, qu'une solution soit trouvée dans les plus brefs délais, en s'inspirant de la résolution adoptée récemment par le conseil de la Ville de Châteauguay.

C.C.-1172-02-03 4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour modifié à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2003

6.02 Renouvellement des protocoles d'entente avec des municipalités

6.03 Remplacement d'un commissaire - Circonscription # 16 - Nomination (Prévoir ajournement)

6.04 Modification à l'acte d'établissement de l'école Louis-Lafortune-des Cheminots - Demande du conseil d'établissement

6.05 Révision du réseau des établissements 2003-2004 - Secteur Ouest (Ville de Mercier) - Bassins

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Comité de révision

7.02 Politique des psychotropes - Adoption

7.03 Cadre de référence sur l'approche orientante

- 8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
- 9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 10.01 Choix du vérificateurs externe 2002-2003
 - 10.02 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources - Document pour la consultation
 - 10.03 États financiers 2001-2002 - Rapport maison
 - 10.04 Processus budgétaire 2003-2004
 - . Le budget d'un établissement
 - . Échéancier pour l'organisation scolaire
- 11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 11.01 École de l'Odysée : demande de l'Hydro-Québec à l'effet de consentir une servitude de passage
 - 11.02 École Jean-Leman - Intégration des arts à l'architecture - Nomination d'un représentant du milieu
- 12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
- 13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**
- 14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**
- 15.0 COMITÉ DE PARENTS**
- 16.0 DEMANDE D'INFORMATION**
 - 16.01 Centre intégré de formation (**sujet ajouté**)
 - 16.02 Demandes à la direction générale (**sujet ajouté**)
- 17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
- 18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 18.01 Mécanismes de participation 2002-2003
 - 18.02 Calendrier scolaire 2003-2004 des Services éducatifs aux jeunes
 - 18.03 Revue « Virage »
 - 18.04 Activités et événements - Février et Mars 2003
- 19.0 REVUE DE PRESSE**

Et que le sujet 6.04 (Renouvellement des protocoles d'entente avec des municipalités) soit discuté en 6.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**
 - 1. École du Tournant**

La présidente, madame Micheline Patenaude-Fortin, commente avec satisfaction l'activité « Inauguration » de l'école du Tournant. Elle ajoute que le Ministre, monsieur Sylvain Simard, a consenti une somme additionnelle de 170 000 \$ pour les frais de construction.

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, ajoute que nous avons reçu une subvention de 44 208,00 \$ de l'Office énergétique. Il ajoute des commentaires vis-à-vis la documentation déposée.
 - 3. Division du territoire en circonscriptions électorales**

Le secrétaire général, monsieur Gilles Presseault, explique l'évolution du dossier et les étapes à venir .
 - 7. Réseau de fibre optique**

Monsieur Claude Hébert, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier et confirme la signature d'une entente avec la Société Réseau Dixon Inc.

- 6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
 - 6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JANVIER 2003**

C.C.-1173-02-03

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1174-02-03

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2003 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1175-02-03

HUIS CLOS

À 20 h 18,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1176-02-03

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 55,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1177-02-03

6.02 RENOUELEMENTDES PROTOCOLES D'ENTENTE AVEC DES MUNICIPALITÉS

La présidente, madame Micheline Patenaude-Fortin, la directrice générale, madame Susan Tremblay, et le directeur général adjoint, monsieur Maurice Brossard, présentent le dossier.

Considérant l'état de situation au 11 février 2003;

Considérant les résolutions de certaines villes ou municipalités;

Considérant les demandes des organismes et des associations concernés par les protocoles d'entente;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire, et résolu :

1. de confier à des firmes d'experts en gestion de bâtiments le mandat d'analyser les modèles de tarification concernant les coûts d'utilisation et les coûts de réhabilitation;
2. d'accepter la nomination d'un médiateur provenant du ministère de l'Éducation, nommé par ce dernier, médiateur qui entendra les parties;
3. de permettre aux organismes et associations l'accès à nos installations afin de leur assurer la poursuite de leurs programmations en cours et ce, à la condition que la municipalité ou la ville accepte préalablement, par résolution, le processus mentionné aux alinéas précédents 1 et 2;
4. qu'à défaut d'une entente avec une municipalité ou une ville et ce, d'ici le 31 mars 2003, la Commission scolaire informera elle-même les organismes et associations de cette même municipalité ou de cette ville qu'elle n'acceptera plus aucune demande d'utilisation de nos installations au-delà de la présente programmation.

ONT VOTÉ POUR : 17 commissaires

ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1178-02-03

MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

de procéder immédiatement au point 6.05 (Révision du réseau des établissements 2003-2004 - Secteur Ouest, Ville de Mercier - Bassins)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN, PRÉSIDENTE, QUITTE SON SIÈGE À 22 H 04. ELLE EST REMPLACÉE PAR MONSIEUR ALBAN SYNNOTT, VICE-PRÉSIDENT.

C.C.-1179-02-03

6.03 RÉVISION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS 2003-2004 - SECTEUR OUEST (VILLE DE MERCIER) - BASSINS

Madame Claude Boivin présente le dossier. Elle répond à une question. Des lettres de parents sont déposées par madame Françoise Théoret.

MME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN, PRÉSIDENTE, RÉOCCUPE SON SIÈGE À 22 H 08

Considérant l'ouverture de nouvelles rues dans la municipalité de Mercier adjacentes au secteur ciblé pour le redécoupage;

Considérant que la stabilité d'affectation des élèves est un principe retenu dans nos critères d'inscription;

Considérant qu'il est important de bien circonscrire le territoire actuel et en développement visé par le redécoupage des bassins des écoles Saint-Joseph et Saint-René dans la municipalité de Mercier;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

d'adopter cette description détaillée du redécoupage des bassins des écoles Saint-Joseph et Saint-René à Mercier, tel que déposé en annexe sous la cote 6.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04 REMPLACEMENT D'UN COMMISSAIRE - Circonscription # 16 - Nomination

Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, présente le dossier et précise que ce sujet sera à l'ordre du jour de la séance ajournée du 25 février prochain.

6.05 MODIFICATIONS À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LOUIS-LAFORTUNE-DES CHEMINOTS - Demande du conseil d'établissement ET MODIFICATIONS À LA LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2003-2004

La directrice générale, madame Susan Tremblay, présente le dossier et précise que ce sujet sera à l'ordre du jour de la séance ajournée du 25 février prochain.

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 COMITÉ DE RÉVISION

C.C.-1180-02-03

HUIS CLOS
À 22 h 15,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1181-02-03

LEVÉE DU HUIS CLOS
À 22 h 35,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1182-02-03

COMITÉ DE RÉVISION - CAS DE PLAGIAT - ÉPREUVE UNIQUE DU MEQ D'HISTOIRE 414 - Dossier 5148945

Considérant la demande des parents de l'élève;

Considérant les raisons invoquées par les parents;

Considérant l'urgence de traiter ce dossier pour répondre aux délais d'inscription des collèges;

Considérant la recommandation du comité de révision d'une décision de revoir la décision prise dans le dossier 5148945 lors de l'assemblée du conseil des commissaires du 11 juillet 2002 afin de prendre en considération le dossier académique de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, représentant du comité de parents;

de demander aux Services éducatifs aux jeunes et à la direction de l'école de la Magdeleine de réviser la décision prise antérieurement dans le dossier 5148945 en considérant le dossier académique de l'élève relativement à la situation de plagiat à l'épreuve unique du ministère de l'Éducation du Québec d'Histoire 414 en juin 2002.

ONT VOTÉ POUR : 16 commissaires

A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-1183-02-03

COMITÉ DE RÉVISION - CAS DE PLAGIAT - ÉPREUVE UNIQUE DU MEQ D'HISTOIRE 414 - Élèves concernés

Considérant la résolution C.C.-1182-02-03 du conseil des commissaires du 11 février 2003;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire, de demander aux Services éducatifs aux jeunes et à la direction de l'école de la Magdeleine de réviser la décision prise antérieurement pour les quatorze autres élèves concernés en considérant le dossier académique desdits élèves relativement à la situation de plagiat à l'épreuve unique du ministère de l'Éducation du Québec d'Histoire 414 en juin 2002.

ONT VOTÉ POUR : 16 commissaires

ABSTENTION : 2 commissaires

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1184-02-03

7.02 POLITIQUE SUR LES PSYCHOTROPES - Adoption

Madame Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Les annexes au document déposé ne font pas partie de la politique. Elle répond à des questions.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

d'adopter la politique sur les psychotropes telle que présentée en annexe sous la cote 7.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.03 CADRE DE RÉFÉRENCE SUR L'APPROCHE ORIENTANTE

Madame Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, dépose un document sur le sujet cité en rubrique. La présentation sera faite ultérieurement.

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

C.C.-1185-02-03

10.01 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2002-2003

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

Suite à un appel sur invitation auprès de dix firmes comptables en mars 2001 pour les exercices financiers 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003 (référence C.C.-0619-04-01);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires retiennent les services de la firme « **Ruel, Giroux, Dorion** » à titre de vérificateurs externes pour l'année 2002-2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES - Document de consultation

Monsieur Pierre Marchand présente le dossier. Il attire l'attention sur certains éléments. Il répond à des questions. Le dossier sera soumis à la consultation.

10.03 ÉTATS FINANCIERS 2001-2002 - Rapport maison

Monsieur Pierre Marchand présente le dossier.

10.04 PROCESSUS BUDGÉTAIRE 2003-2004 - Le budget d'un établissement et l'échéancier pour l'organisation scolaire

La directrice générale présente le dossier.

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.-1186-02-03

11.01 ÉCOLE DE L'ODYSSÉE - DEMANDE D'HYDRO-QUÉBEC À L'EFFET DE CONSENTIR UNE SERVITUDE DE PASSAGE

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

Considérant les besoins d'Hydro-Québec d'enfouir des canalisations le long des lots 618-409, 618-410 et 618-411 adjacents au lot 618-408 sur lequel l'école de l'Odysée est sise.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires s'engagent à accorder à Hydro-Québec la servitude de 3 m de large affectant les lots 618-409, 618-410 et 618-411 conformément au plan déposé en annexe sous la cote 11.01.

Que Mesdames Micheline Patenaude-Fortin et Susan Tremblay, respectivement présidente et directrice générale, soient mandatées pour signer tout document afférent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1187-02-03

11.02 ÉCOLE JEAN-LEMAN : INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE - Nomination d'un représentant du milieu

Considérant qu'un budget de 4 225 \$ non transférable a été prévu par le ministère de l'Éducation du Québec pour l'intégration des arts à l'architecture dans le cadre de l'agrandissement de l'école Jean-Leman de Candiac;

Considérant que la politique du ministère des Affaires culturelles prévoit la constitution d'un comité de sélection sur lequel siège un représentant du

milieu (réunion prévue le lundi 24 février 2003);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires nomment madame **Margot Pagé**, commissaire, comme représentante du milieu sur le comité chargé de l'application de la politique sur l'intégration des arts à l'architecture pour l'École Jean-Leman.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.0 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 CENTRE INTÉGRÉ DE FORMATION EN SANTÉ

Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis, commissaire, donne de l'information sur l'évolution du dossier.

16.02 DEMANDE D'INFORMATION

Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis, commissaire, s'interroge sur le nombre important de départs de directions d'école. La directrice générale fournit des explications.

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, madame Susan Tremblay, donne des informations sur le processus d'affectation de directions d'établissement.

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Mécanismes de participation 2002-2003

18.02 Calendrier scolaire 2003-2004 des Services éducatifs aux jeunes

18.03 Revue « Virage »

18.04 Activités et événements -Février et Mars 2003

19.0 REVUE DE PRESSE

C.C.-1188-02-03

20.0 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 23 h 15,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que la séance ordinaire du 11 février 2003 soit ajournée au mardi 25 février 2003 à 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

D:\Textes\Cc\2002-2003\Procès-verbaux\030211.wpd

Secrétaire général